



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°AO/Z00/DBA/012/2019

**POUR LA SELECTION DE PRESTATAIRES EN VUE DE L'ORGANISATION DU CAMP DE
VACANCES EDITION 2019, AU PROFIT DES ENFANTS DU PERSONNEL DE LA BCEAO-
SIEGE**

AVRIL 2019

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique sociale, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage d'organiser au profit des enfants du personnel de son Siège, un camp de vacances au titre de l'exercice 2019. Les prestations y relatives, se dérouleront pour l'essentiel, au Centre aéré de la BCEAO sis à Yoff Diamalaye/Dakar-Sénégal. Cette activité connaîtra la participation de cent (100) enfants âgés de 7 à 14 ans.

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet de spécifier le descriptif des prestations, les conditions de participation des soumissionnaires ainsi que les critères d'évaluation des offres techniques.

2. Allotissement

Les prestations à réaliser sont subdivisées en trois (3) lots distincts ci-après :

- **Lot 1 : Encadrement pédagogique pour cent (100) enfants**

L'offre devra contenir un programme détaillé des activités et un planning d'exécution quotidien bien équilibré entre les activités éducatives, sportives ainsi que les sorties et excursions (au moins trois (3) sites). Ce programme doit mettre en exergue le thème officiel retenu pour la campagne 2019 et la pédagogie adoptée pour l'équipe d'encadrement. Une fiche individuelle détaillant les qualifications de chaque encadreur proposé devra accompagner l'offre de services. L'encadrement doit comprendre au minimum, un (1) Directeur de mission, un (1) Directeur Pédagogique, un (1) médecin et des moniteurs diplômés. Toutefois, le nombre d'encadreurs reste tributaire de celui des colons, à raison d'un (1) moniteur pour huit (8) à dix (10) enfants. A cela s'ajoute des propositions relatives à la supervision des colons dans les bus chargés, du transport des domiciles vers le Centre aéré et vice versa.

Par ailleurs, le thème officiel pour la campagne 2019, retenu par le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne, sera communiqué au(x) prestataire(s) pressenti(s) à l'issue du processus de sélection.

- **Lot 2 : Restauration pour cent vingt-cinq (125) personnes (100 enfants et 25 adultes)**

Le menu proposé du lundi au samedi devra être varié et équilibré. En outre, le déjeuner composé d'un plat de résistance et d'un dessert doit être accompagné d'eau minérale et servi dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises. Ainsi, le prestataire sera chargé de la mise en place des nappes et couverts pour les repas.

- **Lot 3 : Transport des enfants**

Le transport des cent (100) enfants devra être effectué à bord de bus climatisés du lundi au samedi, des domiciles des enfants au Centre aéré (aller-retour). Chaque bus aura à son bord, un responsable chargé de la supervision du ramassage des enfants. Les différents trajets seront communiqués une fois que la liste des participants sera établie.

Chaque prestataire est libre de soumissionner pour le(s) lot(s) de son choix.

3. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

4. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite de site dans le cadre du présent dossier d'appel d'offres.

5. Groupement

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou tout groupement d'entreprises. En outre, les candidats devront fournir tout document que la Banque Centrale viendrait à exiger avant l'attribution du marché.

En cas de groupement, la seule forme autorisée est le groupement solidaire. A ce titre, les entreprises concernées devront présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra en outre indiquer le chef de file dudit groupement.

6. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

7. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

8. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

10. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

11. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

12. Présentation des offres

Pour chaque lot, les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention «**Appel d'offres pour la sélection de prestataires en vue de l'organisation du camp de vacances édition 2019, au profit des enfants du personnel de la BCEAO-Siège** » préciser le(s) lot(s).

A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION DE DEPOUILLEMENT

Au centre

**Monsieur le Directeur
du Budget et des Approvisionnements
BCEAO Siège-Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108-DAKAR (Sénégal)**

Chaque exemplaire des offres devra être composé au minimum des informations et documents ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée, conformément au modèle-type joint à l'annexe 1 ;
- une présentation de la société du soumissionnaire et/ou des sous-contractants ;
- une offre technique ;
- les copies des pièces administratives (registre de commerce et du crédit mobilier, attestation de non-faillite, agrément d'exercer dans les domaines assujettis, etc) ;
- une offre financière, conformément aux canevas-types joints à l'annexe 2.

NB : Une copie de l'offre devra également être transmise sous clé USB en version modifiable.

12.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle-type joint à l'annexe 1. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité de l'entreprise peuvent être exigées avant l'attribution du marché.

12.2. Présentation du soumissionnaire et/ou des sous - contractants

Chaque soumissionnaire doit faire une présentation générale de sa société et/ou de ses sous-traitants en précisant notamment la dénomination, l'adresse, les zones de couverture, les domaines d'activité, etc.

Par ailleurs, les soumissionnaires doivent communiquer leurs références bancaires, à savoir :

- Nom et adresse de la Banque :
- Code Banque :
- Code guichet :
- N° du compte :
- Clé RIB :
- IBAN :
- SWIFT :

Les soumissionnaires installés hors de la zone UEMOA devront indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

12.3. Offre technique

L'offre technique comprendra au minimum :

- le descriptif des prestations, conformément au canevas-type joint à l'annexe 3 ;
 - les copies des agréments et/ou autorisations requis dans le secteur correspondant ;
 - la liste des références techniques similaires, appuyées par les attestations de bonne exécution ;
 - la stratégie d'intervention ;
 - les CV du personnel proposé (Directeur de mission et autres intervenants) ;
 - le planning prévisionnel de la mission.
-

12.4. Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Par ailleurs, ils devront être fermes, non révisables et établis suivant les canevas-types joints à l'annexe 2.

13. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées au Siège de la BCEAO, Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5^e étage de la Tour le **lundi 29 avril 2019 à 16 H TU au plus tard.**

Les offres transmises par courrier électronique ne seront pas acceptées.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi jusqu'à la date d'ouverture des soumissions.

14. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Pour chaque lot, l'évaluation des offres techniques s'effectuera sur la base des critères récapitulés dans le tableau joint à l'annexe 3.

Sur le plan financier, l'analyse consistera à classer et comparer uniquement les montants des offres jugées conformes aux exigences de la Banque. Ainsi, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus compétitive en terme de ratio qualité/coût.

La BCEAO se réserve le droit d'annuler l'appel à concurrence en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

15. Éligibilité des prestataires

Pour chaque lot, les soumissionnaires doivent répondre au profil minimal ci-après :

- être une société agréée dans le secteur d'activités correspondant (encadrement pédagogique, restauration ou location de véhicules) ;
- avoir au moins deux (2) références pertinentes dans la réalisation de prestations similaires ;
- disposer des capacités logistiques, matérielles ainsi que des ressources humaines qualifiées dans le secteur d'activités considéré.

16. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au(x) soumissionnaire(s) pressenti(s).

17. Notification définitive du marché

Pour chaque lot, l'attribution définitive du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat ou un bon de commande pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux (2) Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

18. Durée et lieu d'exécution de la prestation

Le camp de vacances se déroulera au Centre aéré de la BCEAO, sis à Yoff sur la période du 22 juillet au 3 août 2019. A cet égard, les soumissionnaires sont invités à proposer un délai contractuel d'exécution correspondant à la période sus-indiquée.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'une pénalité égale à un pour mille (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

19. Modalités de paiement

En cas d'attribution du marché, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance forfaitaire de démarrage de trente pour cent (30 %) du marché à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, vingt-huit (28) jours après la validation par la Banque Centrale, du rapport final de la mission ;
- le reliquat de soixante-dix pour cent (70 %) du marché, vingt-huit (28) jours après la validation par la Banque Centrale, du rapport final de la mission.

20. Assurance

Les prestataires retenus et/ou leurs sous-contractants devront, à leur charge, souscrire à une police d'assurance valable pendant toute la durée du contrat et couvrant notamment les risques liés à l'exécution de la prestation.

21. Litiges et contestations

21.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

21.2 L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

21.3 Les frais d'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

22. Informations complémentaires

22.1 Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins cinq (5) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int.

22.2 Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. La BCEAO n'est pas tenue de répondre à toutes les questions. Elle ne répondra qu'aux questions jugées pertinentes.

A ce titre, les candidats sont invités à consulter régulièrement ce site internet.

ANNEXE : 1

Formulaire de soumission
(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

BP 3108 DAKAR

BCEAO/SIEGE

Objet : Appel d'offres pour la sélection de prestataires en vue de l'organisation du camp de vacances édition 2019, au profit des enfants du personnel de la BCEAO-Siège »
préciser le(s) lot(s)

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix relative à l'organisation du camp de vacances édition 2019, au profit des enfants du personnel de la BCEAO-Siège » (préciser le(s) lot(s)) pour un montant de.....FCFA HTVA ou.....euros.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

ANNEXE 2 : CANEVAS DU BORDEREAU DES PRIX
2.1. Canevas du bordereau des prix pour le lot 1 : Encadrement pédagogique

N°	Désignation de la prestation	Quantité	PU en FCFA HTVA ou euro	Montant
1	Encadrement pédagogique des colons	100		
2	Autres frais (à préciser le cas échéant)	Forfait		
	Total			

Arrêté le présent bordereau à la somme de : (en chiffres et en lettres) CFA HTVA ou euros

2.2. Canevas du bordereau des prix pour le lot 2 : Restauration

N°	Désignation de la prestation	Quantité	PU en FCFA HTVA ou euro	Montant
1	Restauration pour enfants	100		
2	Restauration pour adultes	25		
3	Autres frais (à préciser le cas échéant)	Forfait		
	Total			

Arrêté le présent bordereau à la somme de : (en chiffres et en lettres) CFA HTVA ou euros

2.3. Canevas du bordereau des prix pour le lot 3 : Transport

N°	Désignation de la prestation	Quantité	PU en FCFA HTVA ou euro	Montant
1	Transport des enfants avec les bus climatisés	100		
2	Autres frais (à préciser le cas échéant)	Forfait		
	Total			

Arrêté le présent bordereau à la somme de : (en chiffres et en lettres) CFA HTVA ou euros

**ANNEXE 3 : Tableau récapitulatif des critères d'évaluation technique par lot,
à renseigner par les soumissionnaires**

N°	Critères requis dans le cahier des charges	Propositions du prestataire
Lot 1 : Encadrement pédagogique pour cent (100) enfants		
1	Exhaustivité du planning détaillé (corrélation entre les activités éducatives sportives et récréatives)	
2	Pertinence des trois (3) sites d'excursion (au minimum) à proposer	
3	Description totale de la prestation	
4	Profil du Directeur du Camp (qualifications et expériences)	
5	Profil du Directeur Pédagogique (qualifications et expériences)	
6	Profil du médecin (qualifications et expériences)	
7	Profil et qualifications des encadreurs	
8	Stratégie d'accompagnement (supervision, hygiène, sécurité, horaires, itinéraires du bus pour les colons, etc)	
II Restauration pour cent vingt-cinq (125) personnes (100) enfants et 25 adultes)		
1	Qualité, composition et variation du menu (déjeuner, plat de résistance, dessert, eau minérale)	
2	Prestations auxiliaires (hygiène, nappes et couverts pour le déjeuner, etc)	
III Transport pour cent personnes		
1	Qualité, nombre et disponibilité des bus proposés (climatisation, état de fonctionnement, hygiène à bord, etc)	
2	Stratégie de transport (dispositif de ramassage et de supervision des colons, horaires et itinéraires)	